

Pôle Communication/Marketing 02/08/2019

Communiqué de presse



Le concours Made in 92 s'installe sur la scène entrepreneuriale, c'est parti pour la 5ème édition!

Made in 92, le concours des jeunes entreprises des Hauts-de-Seine, revient avec plus de partenaires, plus de dotations, plus de proximité. Une aventure au cœur de l'entrepreneuriat en 3 étapes, 2 demi-finales, 1 Grande Soirée, avec 18 finalistes, 7 lauréats et plus de 40 000 euros de dotations.

Forts du succès des quatre dernières éditions, la CCI Hauts-de-Seine et ses partenaires intensifient leur engagement pour l'entrepreneuriat et reconduisent le concours Made in 92 pour valoriser les jeunes pousses du département et mettre en avant leur potentiel.

**Du 2 septembre au 15 octobre 2019**, toutes les entreprises **de moins de huit ans** implantées dans les Hauts-de-Seine et qui ne sont pas détenues majoritairement par une autre société, pourront déposer en ligne leur dossier de candidature sur la plateforme dédiée : <a href="https://www.madein92.com">www.madein92.com</a>.

Au rendez-vous de cette 5<sup>ème</sup> édition, **2 demi-finales** seront organisées, une au nord et une au sud du département, afin de **valoriser les initiatives de proximité et de développer un véritable écosystème entrepreneurial.** 

## Dates et lieux

1ère demi-finale sud: jeudi 7 novembre\* à Fontenay-aux-Roses

Maison des Entrepreneurs

23 Avenue Lombart, 92260 Fontenay-aux-Roses

**2**ème **demi-finale nord** : jeudi 21 novembre à **Garches** 

## L'espace de coworking de Garches

Espace Maurice Genevoix - 86 Grande Rue - 92 180 Garches

Les lauréats des demi-finales seront invités à concourir lors de la Grande Soirée Made in 92, le jeudi **5 décembre au théâtre Armande Béjart à Asnières-sur-Seine** où **le « Prix des Prix »** sera révélé. Les lauréats se partageront une dotation de plus de 40 000 euros.

Retrouvez les finalistes et les lauréats des dernières éditions et pré-inscrivez-vous sur : cci92.fr



Ils nous ont fait confiance en 2018